

**PROGRAMME DE FORMATION – Formation professionnelle Continue  
« ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE  
DIPLOME D'ÉTAT ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL »**

<b>Intitulé de l'action</b>	Accompagnement à la VAE DE AES
<b>Public concerné, prérequis, nombre</b>	Public : Salariés exerçant dans le domaine sanitaire, social et/ou médico-social Prérequis : Avoir travaillé au minimum 1 an en tant qu'auxiliaire de vie, avoir reçue la recevabilité du livret 1 - VAE DEAES ( <a href="https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/deaes-telechargements">https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/deaes-telechargements</a> ), avoir le certificat AFGSU 2 Effectif minimal : 1 personne – Effectif maximal : 15 personnes Formation accessible par bloc de compétences.
<b>Modalités d'un accompagnement VAE</b>	<a href="http://www.vae.gouv.fr/espace-ressources/fiches-outil/prise-en-charge-d-une-demarche-vae-particuliers.html">http://www.vae.gouv.fr/espace-ressources/fiches-outil/prise-en-charge-d-une-demarche-vae-particuliers.html</a> <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2401">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2401</a>
<b>Catégorie d'action</b> <i>(Au sens de l'article L6313-1 du code du travail)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action d'adaptation au poste de travail / maintien dans l'emploi.</li> <li>- Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.</li> <li>- Action de promotion professionnelle.</li> </ul>
<b>Présentation générale</b> <i>(Problématique, intérêt)</i>	Action d'accompagnement à la rédaction du livret 2 VAE DE AES. L'accompagnement doit permettre au stagiaire accompagné d'identifier et formaliser les compétences acquises au travers de leurs différentes expériences.
<b>Objectifs</b>	Accompagnement VAE : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider le candidat à repérer, décrire et analyser son expérience</li> <li>- Mettre en relation les compétences du candidat avec celles exigées par le référentiel de la certification</li> <li>- Prendre connaissance des modalités d'évaluation</li> <li>- Se préparer à l'entretien avec le jury</li> </ul> AFGSU niveau 2 : Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence médicale et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
<b>Contenu</b>	<b>Jour 1</b> Présentation de la formation D.E.A.E.S : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectifs et modules de formation</li> <li>- Déroulement de la V.A.E.</li> </ul> Faire le point sur les validations automatiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier les diplômes et attestations de formation.</li> </ul> Travail sur la partie administrative du dossier : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Explication de l'ensemble des domaines d'activité, échanges avec le groupe, puis travail individuel. Rédactions des motivations</li> </ul> Partie rédactionnelle : Explication du BLOC 1 et corrections individuelles  Expérience en rapport avec le bloc 1 du DEAES  ➤ <b>Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</b>

<p>Identifier le besoin de compensation éventuel lors de situations rencontrées dans le champ d'intervention du professionnel. Situer la personne dans le développement et/ou dans le maintien de son autonomie. Repérer les potentialités de la personne. Favoriser et/ou préserver l'autonomie de la personne par le maintien et/ou le développement de ses potentialités. Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne. Prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité. Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers. Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités. Identifier, sélectionner et utiliser les aides techniques, les outils spécifiques et les modalités d'apprentissage adaptés pour développer ou maintenir l'autonomie de la personne accompagnée. Mobiliser les activités quotidiennes pour favoriser la relation d'accompagnement. Aider la personne à exprimer ses attentes et ses choix à l'occasion de temps et/ou activités propices à l'expression. Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien. Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur. Identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte en temps opportun. Préparer et accompagner les changements dans la vie de la personne pour anticiper leurs conséquences. Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de la fin de vie.</p> <p><b>Jour 2</b> Travail individuel avec un formateur : - Mise au point de la partie rédigée Partie rédactionnelle : Explication du BLOC 2 et début du BLOC 3 et corrections individuelles</p> <p style="text-align: center;">Expérience en rapport avec le bloc 2 du DEAES</p> <p>➤ <b>Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité</b> Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité. Organiser son intervention et prioriser les actions à conduire dans un contexte d'intervention donné. Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention. Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien quel que soit le lieu d'intervention. Favoriser l'approbation du cadre de vie ou du cadre d'accueil de la personne par un aménagement adapté. Adapter sa prestation à la présence de la personne accompagnée, de son entourage ou des autres professionnels. Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité. Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien.</p> <p style="text-align: center;">Expérience en rapport avec le bloc 3 du DEAES</p> <p>➤ <b>Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne</b> Adopter une posture bienveillante à l'égard de la personne accompagnée et de son entourage. Gérer ses émotions face à la personne accompagnée, son entourage et les autres professionnels.</p>
---

<p>Accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives. Soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement. Sélectionner des activités en prenant en compte les attentes et l'expression des besoins de la personne dans le cadre du projet personnalisé, en lien avec le projet de service. Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi en fonction des lieux d'intervention. Repérer et prévenir le risque d'isolement de la personne et favoriser l'inclusion dans son environnement. Identifier, gérer les situations de conflit et en référer à son équipe en cas de risque. Accompagner la personne dans le respect de sa relation avec sa famille, son entourage, les représentants légaux et les autres professionnels. Adapter sa communication avec la famille et l'entourage dans la limite de ses attributions. Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface. Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne. Identifier l'apport et les effets des activités au regard des objectifs et des critères d'évaluation.</p> <p><b>Jour 3</b> Travail individuel avec un formateur : - Mise au point de la partie rédigée Partie rédactionnelle : Continuité du BLOC 3 et explication du BLOC 4 et corrections individuelles</p> <p style="text-align: center;">Expérience en rapport avec le bloc 4 du DEAES</p> <p>➤ <b>Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</b> Identifier son cadre d'intervention pour se situer en tant que professionnel de l'accompagnement social : cadre légal, dispositifs, acteurs et réseaux. Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention. Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne. Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé. Se questionner sur sa posture professionnelle. Identifier, proposer et mettre en œuvre des actions de prévention. Participer à l'accueil et/ou l'accompagnement de stagiaires et des nouveaux professionnels. Co-construire avec la personne et les acteurs le projet personnalisé.</p> <p><b>Jour 4</b> Travail individuel avec un formateur : - Mise au point de la partie rédigée Partie rédactionnelle : Explication du BLOC 5 et corrections individuelles</p> <p>➤ <b>Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</b> Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication (y compris numériques), les informations et/ou données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des activités d'accompagnement de la personne. Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à l'accompagnement de la personne.</p>
---

	<p>Transcrire les données recueillies, transmettre, par la ou les modalités de communication les plus appropriées, les informations, observations relatives à la personne, à son environnement et à la réalisation d'une activité d'accompagnement.</p> <p>Analyser les situations, relayer des informations pertinentes et proposer des actions en lien avec le projet personnalisé.</p> <p>Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques.</p> <p>Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention.</p> <p>Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles.</p> <p>Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer.</p> <p>Contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'adaptation des projets personnalisés d'accompagnement.</p> <p>Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et transmettre les informations appropriées.</p> <p>Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques.</p> <p>Evaluer sa pratique, repérer les axes d'amélioration et ses possibles besoins en formation.</p> <p>Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences.</p> <p>Travail individuel avec un formateur (mise au point de l'ensemble du dossier)</p> <p>Entraînement en sous-groupe à la soutenance orale à la pratique</p> <p>Bilan et questions</p> <p><b><u>A noter</u> : L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU 2) est obligatoire pour le passage de la certification :</b></p> <p>La prise en charge des urgences vitales, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (chariot d'urgence, matériel embarqué...),</li> <li>- Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux,</li> <li>- Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence.</li> </ul> <p>La prise en charge des urgences potentielles, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme,</li> <li>- Enlever un casque intégral,</li> <li>- Effectuer un relevage et un brancardage,</li> <li>- Faire face à un accouchement inopiné,</li> <li>- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux.</li> </ul> <p>Les risques collectifs, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la mise en œuvre des plans sanitaires,</li> <li>- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et des plans blancs,</li> <li>- Identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC et se protéger par la tenue adaptée prévue.</li> </ul>
<p><b>Modalités pédagogiques</b></p>	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apports théoriques, partage d'expérience</li> <li>- Réflexion et travail en groupe et individuellement</li> <li>- Utilisation de différents supports (diaporama, extraits de film, reportages, ouvrages...)</li> </ul> <p>Méthodes pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthode interrogative</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthode active</li> </ul> Modalités pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation en présentiel</li> </ul>
<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	Les compétences professionnelles visées sont en relation avec le secteur de l'accompagnement : techniques, relationnelles, linguistiques et transversales.
<b>Durée &amp; Dates</b> 	24 heures d'accompagnement VAE + 21 heures d'AFGSU – Date(s) selon l'organisation du client
<b>Lieu</b>	MFR « La Saillerie » – 2 rue Pilastre – 49100 ANGERS Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite Concernant l'accès à la formation des personnes en situation de handicap, nous contacter pour les aménagements spécifiques selon la nature du handicap.
<b>Coût</b> 	Tarif : 1 112,00 € / personne (tarif 2023)
<b>Responsable de l'action</b>	Maud DOUILLARD – Directrice – 02 41 21 14 31 – mfr.la-saillerie@mfr.asso.fr
<b>Formateurs, animateurs et intervenants</b>	DOUILLARD Maud – Directrice et responsable de l'accompagnement VAE BEZIE Anne – Formatrice
<b>Suivi de l'action</b>	Émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur. Attestation de fin de formation. Diplôme délivré par la DRDJSCS
<b>Évaluation de l'action</b>	<u>Satisfaction des participants :</u> Évaluation de la prestation de formation journalière (tour de table) Évaluation de la prestation de formation en fin de parcours (bilan écrit individuel + bilan oral de groupe) <u>Évaluation de la prestation par le/les formateur(s) :</u> Bilan de fin de formation écrit par le formateur <u>Évaluation de degré d'acquisition des compétences :</u> Des évaluations sont effectuées durant toute la prestation de formation par le biais de mise en situation, d'entretiens et de tests. L'acquisition des compétences est annotée sur l'attestation de fin de formation. Soutenance orale du dossier professionnel devant un jury.
<b>Un accès pour exercer en tant que...</b>	 
<b>Un tremplin pour...</b>	
<b>Quelques chiffres...</b>	Nombre de personnes accompagnées en 2022 : 24 Taux de satisfaction : 100 %